

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DIVER-784

RAISON SOCIALE

DiverseyLever

RISQUES SPECIFIQUES

IRRITANT - R36/38

1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- NOM DU PRODUIT

SICANET AGRI

- REFERENCE

784

- FOURNISSEUR

DiverseyLever

9-11, avenue du Val de Fontenay

94133 - FONTENAY-SOUS-BOIS- Cedex

Téléphone / Fax

01.45.14.76.76 - Fax : 01.45.14.76.11

E-mail / Site internet-

Numéro d'appel d'urgence

01 45 42 59 59

- Informations complémentaires - Type d'utilisation

Détergent multi-usages destiné aux
différents secteurs agricoles.

2 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Préparation liquide alcaline

Constituants contribuant aux dangers

TENSIO ACTIFS NON IONIQUES - Xn; R22-36/38

5 à 15%

EDTA 4Na - Xn; R22-36-52/53

1 à 5%

HYDROXYDE DE SODIUM - C; R35

< 5%

ALKYLAMINOCARBOXYLATE - Xi; R38

< 5%

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

IRRITANT

R36/38 irritant pour les yeux et la peau

4 – PREMIERS SECOURS

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:
Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin.
- EN CAS D'INGESTION:
retirer le produit de la bouche et consulter un médecin ou le Centre Anti-Poisons : 01 40 05 48 48
- EN CAS D'INHALATION :
retirer de la source d'exposition et installer l'accidenté dans une zone aérée. Consulter un médecin si nécessaire.

5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**- Moyens d'extinction**

- EQUIPEMENT DE PROTECTION : comme pour le contrôle de l'exposition
Produit non inflammable.
En cas d'incendie, utiliser les moyens d'extinction spécifiques au produit cause de l'incendie.
Pas de risque d'explosion connu.

6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**- Précautions individuelles**

Comme pour le contrôle de l'exposition.

- Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter le produit pur : se conformer aux arrêtés et règlements préfectoraux en vigueur.

- Méthodes de Nettoyage

Endiguer et absorber sur support inerte.
Recueillir dans un conteneur étiqueté adapté pour destruction par un centre agréé.
Laver les résidus à grande eau.

7 – MANIPULATION ET STOCKAGE**MANIPULATION**

Eviter la formation de gouttelettes aérosols.
Ne pas inhaler les vapeurs aérosols.
Eviter tout contact avec la peau et les yeux.

STOCKAGE

Stocker le produit dans son emballage d'origine et fermé.
Stocker à température >-5°C et à l'écart des acides.

8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Port de gants et d'appareil de protection des yeux et du visage.
Port de vêtements résistant aux alcalins.
SUR LE LIEU DE TRAVAIL :
Fontaine oculaire et lavabo.
Douches, en cas d'utilisations importantes de produit.

9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Aspect**

Liquide homogène de couleur jaune ambré clair.

PH

en solution aqueuse à 1% : 11,3 - 11,6

Température de changement d'état

Cristallisation: vers -8°C Fusion : <0°C

Point d'éclair

non applicable

Caractéristique d'explosivité

non applicable

Densité

à 20°C : 1,060 - 1,070

Solubilité

miscible à l'eau en toutes proportions

10- STABILITE ET REACTIVITE

Réagit avec les acides avec léger dégagement de chaleur.

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- YEUX:provoque des irritations sévères
 - PEAU : provoque des irritations
 - INGESTION : provoque des brûlures des muqueuses des voies digestives
- INHALATION des gouttelettes aérosols : provoque des irritations des muqueuses nasales et des voies respiratoires supérieures.
- MALADIES PROFESSIONNELLES: ce produit contient une substance (alkylaminocarboxylate) inscrite au tableau N°49.

12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Produit conforme à la législation relative à la biodégradabilité des détergents (décret et arrêtés du 24/12/87).

13- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Se conformer aux arrêtés et règlements préfectoraux en vigueur tant pour le produit que pour les emballages.

14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID - Produit non classé selon la réglementation des transports des matières dangereuses.

15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Etiquetage des préparations dangereuses:
Symbole : Xi
Phrases R : R 36/38
Phrases S : S 26-37-45

16- AUTRES INFORMATIONS				
Recommandation 89/542				
	Concentration en %			
	< 5	5 à < 15	15 à < 30	30 et +
Phosphates				
Phosphonates				
Tensio-actifs anioniques				
Tensio-actifs cationiques				
Tensio-actifs amphotères				
Tensio-actifs non ioniques		X		
Agents de blanchiment oxygénés				
Agents de blanchiment chlorés				
Acide éthylène diaminetétra-acétique (EDTA)	X			
Acide nitriotriacétique (NTA)				
Phénols et phénols halogénés				
Paradichlorobenzene				
Hydrocarbures aromatiques				
Hydrocarbures aloghatiques				
Halogénés				
Savons				
Zéolites				
Polycarboxylates				
	Absence		Présence	
ENZYMES	X			
CONSERVATEURS	X			
DESINFECTANTS	X			
<p>Utilisation uniquement réservée au secteur professionnel. Manipuler et utiliser suivant les recommandations indiquées dans la fiche technique et sur l'étiquette. Toutes les fiches de données de sécurité de nos produits classés 'Dangereux' peuvent être consultées et/ou obtenues par MINITEL N°Vert: 08 36 05 00 99 Accès INTERNET: http://www.diese-fds.com</p>				